

LE MOT DU DOYEN...

05 mai – Troisième Dimanche de Pâques



« Le 26 mai, pour qui faut-il voter, Monsieur le Doyen ? »

Plusieurs m'ont déjà posé la question : certains en boutade souriante, d'autres plus angoissés, que l'on sent « perdus » devant les choix à poser, certains désabusés accompagnant leur question du « A quoi ça sert ? De toute façon, on reprend les mêmes et on recommence... »

Bien sûr ! Je n'ai pas à dire pour qui il faut voter ; cette décision importante doit se prendre par chacun en toute liberté et en conscience. Certes, l'Eglise insiste toujours pour que cette conscience soit « éclairée » ; pour cela, chacun est invité à se renseigner et se documenter auprès de sources sérieuses. Parmi celles-ci, l'enseignement de l'Eglise qui sera, pour ses membres, l'une des sources de référence avant de prendre décision.

C'est pourquoi je me permets de citer dans la rubrique « A méditer » deux textes importants publiés tout récemment.

Le premier est une « Déclaration » de nos Evêques à propos de l'importance de l'acte du vote et de ses enjeux ; le second est un texte publié par les religions reconnues dans notre Pays à propos du cours de Religion dans l'Enseignement délivré à nos enfants. Je vous invite à les lire attentivement avant le 26 mai...

Bon vote et... Bon dimanche !

Doyen Patrick Willocq